

DECISION N° 125 - 2025

Portant validation de l'offre de la société MATHOU pour l'achat de mobilier petite enfance

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société MATHOU pour le changement de mobilier au Multi accueil.

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société MATHOU est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société MATHOU pour l'installation de lits d'enfants, armoires de rangement et de tapis de sol au Multi accueil d'un montant de 12907.86€ HT.

signé électroniquement le 03/09/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

